

Le CAF soutient le site biennois du Parc national d'innovation

Bienne, le 18 décembre 2012

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) apporte son soutien au projet de site biennois du Parc national d'innovation (Swiss innovation Park). Bienne se profile de plus en plus comme une ville de la formation, comme l'illustre la décision du Grand Conseil bernois d'y concentrer une grande partie des sites de la Haute école spécialisée bernoise, sur un campus technique à bâtir derrière la gare. Située sur un important nœud ferroviaire, la ville de Bienne est le centre du principal pôle industriel de la Région capitale suisse ; le savoir-faire industriel y est fortement implanté, ce qui favoriserait les collaborations avec des entreprises au sein du Parc d'innovation.

Bienne est aussi le plus grand centre urbain bilingue de Suisse. La cohabitation des deux cultures, alémanique et romande, y est déjà réalisée de manière naturelle dans les établissements de formation et de production, comme dans les administrations. C'est donc un emplacement idéal pour accueillir un des sites de ce grand projet national, que les Chambres fédérales veulent répartir sur plusieurs régions.

Le CAF soutient fermement la candidature biennoise et salue l'engagement du canton de Berne, qui a fait de la réalisation du site biennois une des priorités de son Plan directeur, récemment mis en consultation.

Collaborations en cas de catastrophe

Réuni en séance plénière à Evilard le 12 décembre 2012, le CAF a par ailleurs pris position sur la révision totale de la Loi sur la protection de la population et sur la protection civile. Il s'oppose à la limitation prévue des collaborations intercommunales dans le domaine de la protection civile : le CAF estime que des communes d'arrondissements administratifs différents doivent pouvoir collaborer au sein d'un même organe de conduite régional, comme la loi le permet actuellement. En cas de graves crues dans la région du lac de Bienne, par exemple, les communes du bord du lac doivent pouvoir collaborer en urgence au sein du même organe, peu importe qu'elles relèvent de l'arrondissement de Bienne, du Seeland ou du Jura bernois. La nouvelle limitation obligerait la protection civile de Bienne à ne former un organe de conduite régional qu'avec les communes de son propre arrondissement administratif ; à noter que 18 d'entre elles sont alémaniques. Le CAF regretterait que la porte soit fermée à des collaborations de Bienne ou d'Evilard avec les communes francophones du Jura bernois.

Le CAF prend congé de Pierre-Yves Moeschler

La séance plénière du CAF du 12 décembre 2012 était la dernière à laquelle assistait M. Pierre-Yves Moeschler, membre fondateur du CAF et conseiller municipal à la tête de la Direction de la formation, de la prévoyance sociale et de la culture, jusqu'à fin 2012. Le CAF a officiellement pris congé de lui, en relevant notamment l'engagement du conseiller municipal sortant dans la mise en place d'une politique culturelle à Bienne et les nombreuses réformes qu'il a lancées, dans le domaine scolaire comme dans la culture. Le CAF a collaboré étroitement avec M. Moeschler et sa Direction, qui regroupe la plupart des activités liées à la langue et aux affaires francophones.

Vivacité culturelle

Au cours du dernier trimestre 2012, le CAF s'est prononcé par préavis sur 43 dossiers de subventions culturelles de l'Office de la culture du canton de Berne, portant sur un total de plus de 170'000 francs. Couvrant tous les domaines culturels, de la musique à la littérature, en passant par la danse et le théâtre, ces nombreux projets illustrent la vivacité de la vie culturelle dans le district bilingue de Bienne. Le CAF relève aussi avec satisfaction une subvention

partagée entre le Conseil du Jura bernois et l'Office de la culture, sur préavis du CAF, pour une création musicale jouée à la fois à Bienne et dans le Jura bernois.

Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

Le président :

Le secrétaire général :

Philippe GARBANI

David GAFFINO

Note aux rédactions :

Les prises de position mentionnées dans ce communiqué sont disponibles, avec tous les documents publics du CAF (rapports d'activités, communiqués de presse, prises de position) sur le site : www.caf-bienne.ch.

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à (mardi : entre 10h00 et 12h00 et dès 15h30) :

- *M. Philippe Garbani, président du CAF, 078 897 57 36.*
- *M. David Gaffino, secrétaire général du CAF, 079 957 20 57.*